

(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO 1 Ct.
 Strictement payable d'avance.

Le *Grognard* se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste. Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boite 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

C'EST UNE AVARE

II

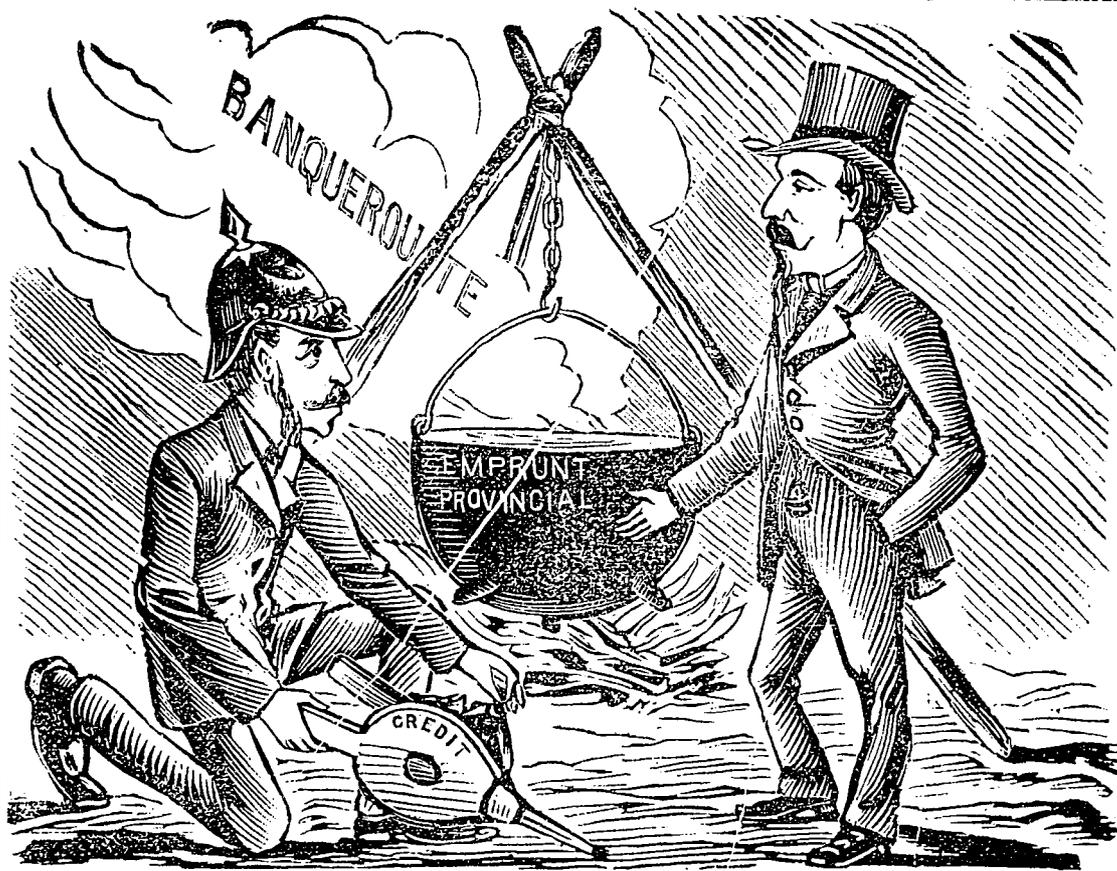
AU LIT DE MORT.

La fortune était assez considérable, plus de 400,000 fr.; les jeunes filles jouissaient en outre, du côté maternel, d'une petite rente de 1,200 fr.

Vraiment, murmurait M. Lenoir tout en vérifiant une colonne de chiffres qu'il venait d'aligner le cousin a bien meré sa barque; il a commencé avec raison, pour ainsi dire, et, après vingt ans, sans avoir jamais fait de grandes spéculations, il est parvenu à amasser vingt bonnes mille livres de rente... Au surplus, tant mieux pour ses filles; ayant des dottes un peu rondelottes, elles se marieront plus avantageusement.

A propos, dit-il tout haut en se tournant vers Blandine, est-ce que vous ne devez pas vous marier prochainement, cousine ?

—Je devais, en effet, me marier au mois d'octobre, répondit-



LA CUISINE DE M. WURTELE;

WURTELE.—J'ai beau souffler, ça ne chauffe pas.

LE PRETEUR FRANCAIS.—Ton pot au-feu n'est pas bon, si je juge par la fumée. Ton soufflet est crevé et je crains d'être maltraité.

elle d'un air trop calme pour n'être pas un peu forcé, mais ce mariage est rompu.

Hélène, qui était présente, ne put retenir un geste d'étonnement; elle allait demander quelques explications; un regard suppliant de sa sœur lui fit garder le silence.

Ah! ce mariage est rompu! reprit d'une façon assez distraite M. Lenoir; je le regrette pour vous, cousine, car, d'après les lettres de ce pauvre M. Vimont c'était, paraît-il, un parti avantageux sous plus d'un rapport.

Blandine refoula, non sans peine, quelques larmes et ne répondit pas.

Dès le lendemain de la mort de son père, la courageuse jeune fille avait écrit à son fiancé pour lui annoncer que, par suite d'événements inopinés et tout à fait indé-

pendants de sa volonté, elle se voyait forcée de lui rendre sa parole et de renoncer à l'honneur de son alliance.

Mlle Vimont ne s'était pas fait illusion, elle avait compris immédiatement que la mission qu'elle donnée ne pouvait s'allier aux obligations d'une épouse et d'une mère; si, par amour filial, elle se sentait capable de pénibles sacrifices, elle n'avait le droit de les faire partager à personne; d'autre part le respect qu'elle devait à la chère mémoire de son père lui imposait le secret pour tous et le devoir rigoureux de porter seule son fardeau. Ce ne fut pas sans un déchirement profond qu'elle se résolut à cette rupture: son mariage futur n'était pas un simple mariage de convenance; M. Brécourt, par ses qualités morales et intellectuelles,

était digne d'elle, et les deux jeunes gens n'avaient pu se voir fréquemment sans s'apprécier et sans ressentir l'un pour l'autre une vive et sincère affection.

Blandine eut soin de recommander à Mariane de ne point recevoir M. Brécourt, s'il se présentait; elle-ci, présumant que c'était à cause de son grand deuil que Mlle Vimont refusait de voir son fiancé, ne fit aucune difficulté d'exécuter sa consigne; si elle avait pu prévoir qu'il s'agissait d'un congé définitif, elle n'eût pas été si docile et se fut permis quelques représentations, car Marianne, nous l'avons déjà dit, était une de ces anciennes domestiques fidèles et dévouées qui font en quelque sorte partie de la famille et ont leur franc parler.

M. Brécourt, au désespoir de

ne pouvoir obtenir aucun éclaircissement sur un fait aussi inexplicable qu'imprévu, écrivit plusieurs lettres à Blandine: celle-ci ne voulut point en prendre connaissance et les retourna sans les déchiffrer. Elle sentait que sa force ne tiendrait pas devant les regrets et la douleur de M. Brécourt, et elle voulait s'épargner de nouveaux combats,

M'expliqueras-tu, lui dit Hélène, quand elles se trouvèrent seules, ce que tu as voulu dire à notre cousin, au sujet de ton mariage ?

—Rien autre chose que ce que j'ai dit, chère sœur.

—Quoi! ton mariage serait réellement rompu? pourquoi me l'as-tu caché, Blandine ?

—Je pressentais que cette nouvelle l'affecterait, reprit Blandine, et il me semblait que tu l'apprendrais toujours assez tôt.

—Ah! fit Hélène consternée, tu ne retrouverais jamais un semblable parti!

—Peu m'importe: je suis décidée à ne pas me marier.

Hélène la regardait avec une stupéfaction croissante.

Mais enfin, dit-elle, comment en es-tu arrivée là? aurais-tu appris quelque chose de défavorable sur le compte de M. Armand ?

—Nullement, chère petite sœur, M. Armand a toujours droit à mon estime et la possède tout entière; des raisons majeures, qui ne regardent en rien M. Brécourt ni sa famille, raisons que je dois taire, m'ont forcée de renoncer à cette union.

—Que c'est étrange! je m'y perds; plus tard, peut-être... insinua Hélène.

—Non, jamais, s'écria Blandine avec énergie; ma décision est irrévocable.

Quelqu'un vint interrompre les deux sœurs et épargna ainsi de plus longues explications à Blandine.